

Petit Déjeuner

11 juin 2014 de 8h à 10h30

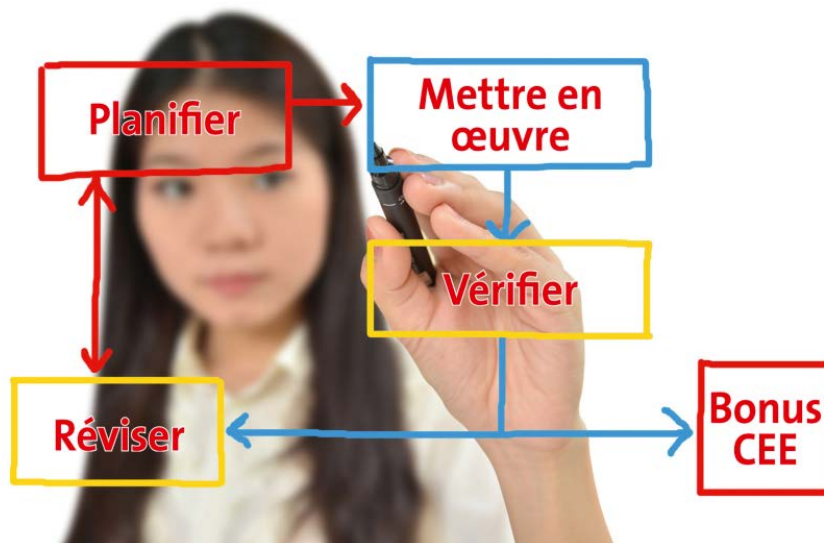
CCI Marseille Provence

Palais de la Bourse, la Canebière, Marseille

Management de l'énergie audit énergétique obligatoire

La transposition de l'article 8 de la directive Européenne « **Efficacité énergétique 2012/2027** » va obliger les grandes entreprises à réaliser un audit énergétique **avant le 5 décembre 2015**.

Sans attendre l'application de ces dispositions, l'ATEE PACA, en partenariat avec l'ADEME, la DREAL et la CCI Marseille Provence vous invite à échanger sur la réglementation, les gisements potentiels d'économies d'énergie avec des entreprises qui ont déjà lancé ces démarches d'audit. Elles témoigneront des résultats obtenus, des coûts évités, des perspectives.



En partenariat avec :



Programme

08h00 Café accueil

08h30 Ouverture

Anne Marie Colombier, Présidente ATEE PACA

Christine Fabre, Membre élue de la CCI Marseille Provence

08h45 La réglementation sur l'énergie

Fabienne Fournier Beraud, Adjointe au Chef du Service Energie Logement

Soufiane Brun, Chargé de mission des BEGES et PCET – DREAL

09h05 Présentation de l'audit énergétique

Cabinet BG Consulting

09h25 Retours d'expériences d'audits énergétiques

Patrick Vendeville, Directeur Technique et Méthodes, Winergia

09h45 Témoignages d'entreprises

10h30 Conclusion de la matinée

Petit Déjeuner - 11 juin 2014 de 8h à 10h30 - CCI Marseille Provence
Palais de la Bourse, La Canebière - 13000 MARSEILLE

Bulletin d'inscription à retourner **avant le 5 juin 2014** avec votre chèque, à l'ordre de l'ATEE,
à : ATEE PACA – EDF 470 Avenue du Prado 13008 MARSEILLE – paca@atee.fr

Prénom / Nom _____

Société _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. _____

N° ADH _____

Email _____

Je suis adhérent ATEE, je m'inscris gratuitement au Petit-Déjeuner ATEE PACA du 11 juin 2014

Je ne suis pas adhérent ATEE :

je joins un chèque de 30€ TTC (dont 5€ TVA 20%)

Gratuit pour les nouveaux adhérents ATEE: j'adhère à l'ATEE pour 2014 et je joins un chèque de 88€*

•Non assujetti à TVA